

Arrêté du 20/01/2026 de programmation des évaluations ARS - CD 18

 Publié le 23 janvier 2026

 De Uriopss Centre

SANTÉ

ARTICLE



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Arrêté n°332-2025-DOMS-PA/PH/PMS -0184 portant programmation pour le département du Cher des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-

sociaux relevant du b) et d) de l'article L.313.3 du CASF pour les années 2026-2030 conformément aux articles L.312-8 et D.312-204 du même code.

Un arrêté conjoint ARS-CD18 fixe la programmation des évaluations des ESSMS relevant de cette double compétence.

Arrêté du 20/01/2026

Recueil des Actes administratifs

Date de publication : 20/01/2026

Auteur de la publication : Conseil départemental du Cher - ARS Centre-Val de Loire

Portée géographique : Centre, (18) Cher

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Centre

Numéro de fiche
114.11 Ko